

2018-008

Département de MAINE-ET-LOIRE
Arrondissement de SAUMUR-SUD
COMMUNE DE CHACE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2018
Délibération n° 2018 / 07

L'an deux mille dix-huit, le mercredi sept Février à vingt heures, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Armel FROGER, Maire, sur convocation faite par lui, le 20 janvier deux mille dix-huit.

Présents : M. FROGER, Maire, Mme MILLASSEAU, M. POIRIER, M. SUIRE Adjoints,
MM. JOSEPH, MOREAU, LAFERRIERE,
Mmes BARRÉ, GOBIN, Conseillers municipaux.

Excusés : M. CABRET, M. CHEVALLIER qui ont respectivement donné pouvoir à M. SUIRE et M. FROGER
Mme MOQUARD, Mme FOLIO et Mme TOUCHARD

Etaient Présents : 9

Excusés : 5

En exercice : 14

Secrétaire de séance : M. MOREAU

Un extrait de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 8 Février 2018

AMÉNAGEMENT ESPACE DÉTENTE ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS (City stade et parcours santé) SUR LA PLACE DES ROGELINS – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR

Vu le projet d'aménagement de la Place des Rogelins situé à l'entrée du lotissement des Rogelins et visant à créer un lien entre le centre bourg et ce nouveau lotissement,

Considérant la nécessité de compléter l'offre des salles de loisirs entièrement dédiées aux associations de Chacé et de communes riveraines,

Considérant que ce projet intègre la création d'un espace vert et de détente, d'un plateau sportif multisports, d'un plateau de « fitness » et du stationnement,

Vu le détail estimatif des travaux d'aménagement d'un city stade, d'un parcours santé intégré à un espace vert s'élevant à 121 279 € H.T,

Vu la délibération en date du 7 décembre 2017, approuvant le Dossier de Consultation des Entreprises et autorisant Monsieur le Maire à signer le marché à venir,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- DONNE UN AVIS FAVORABLE à la réalisation de ces aménagements et dit que les crédits seront inscrits en section d'investissement du budget primitif 2018
- APPROUVE le montant estimatif des travaux
- SOLLICITE l'Etat, pour une subvention de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, au titre de la Solidarité, la Santé, le Sport et la Culture au taux le plus élevé possible.

Acte rendu exécutoire à la publication
Et transmis en Sous-Préfecture le 8/02/17

Pour Extrait Conforme
Le Maire
A. FROGER